

DE ROUBAIX-COURCOING

LA BATAILLE DES CHEMINOTS

Le «Fort Monmousseau» a été pris et repris

Bidegaray vint cadennasser la Maison de la Fédération qui fut ensuite réoccupée

Paris, 11 juin. — Ce matin, vers 8 heures, Bidegaray, accompagné de Toulouse et d'une vingtaine de personnes qui, dit-on, n'appartiennent pas à la corporation des cheminots, ont pénétré dans la Maison de la Fédération, 10, rue Baudin.

Les trois militants extrémistes qui s'y trouvaient, surpris dans leur sommeil, furent immobilisés et, après avoir été fouillés, furent expulsés.

Bidegaray et ses amis restèrent plusieurs heures dans la maison, firent changer les serrures et se retirèrent, emportant plusieurs gros paquets.

Lorsque les membres du bureau extrémiste et des employés se présentèrent, vers 8 heures, ils ne purent pénétrer dans l'immeuble. Leur secrétaire fédéral, Simart, apprit la nouvelle un peu après 11 heures, alors qu'il revenait de Versailles, où, hier soir, il avait participé à une réunion de cheminots.

Il protesta avec énergie contre le procédé employé par ses adversaires de tendances.

A la Bourse du Travail, la nouvelle a produit une grosse impression. Vers 14 heures, on apprenait que les extrémistes avaient réussi, en passant par un escalier intérieur, donnant sur des caves, à pénétrer de nouveau dans les bureaux de la Maison des Cheminots.

Après un rapide inventaire, ils accusent Bidegaray d'avoir fait enlever le répertoire des effectifs de la Fédération, des machines à écrire et 50.000 timbres fédéraux.

Abant l'attaque

Paris, 11 juin. — Voici, d'après le « Temps », de nouveaux détails sur la prise du « Fort Monmousseau », rue Baudin, a été effectuée par un bataillon de cheminots « majoritaires », conduits par Bidegaray en personne.

Cette opération avait été décidée dans une réunion tenue hier après-midi, par le Comité fédéral élu régulièrement par les délégués des unions de réseaux. Depuis la prise des postes de la maison de la Fédération par les communistes, ce comité qui tient ses pouvoirs de l'application rigoureuse des statuts, exige chaque jour à la C. G. T., 211, rue Lafayette, en apprenant hier le refus de leurs adversaires d'accepter l'abandon du Bureau fédéral, le Comité avait pris ses dispositions pour que l'expulsion des usurpateurs ait lieu dans la nuit, mais le plus grand secret avait été recommandé sur les mesures qui avaient été arrêtées. Le rendez-vous avait été fixé à 4 heures moins le quart, à une station du Métro, où cinq automobiles avaient été rassemblées.

M. Bidegaray avait avec lui M. Montagne, le nouveau secrétaire général, les membres du bureau et quelques camarades de bonne volonté, en tout vingt-cinq personnes.

Le coup de main

Il était 4 heures 05, lorsque Bidegaray et son escorte mirent pied à terre devant la maison des cheminots. L'ancien secrétaire général donna le congère pour se faire ouvrir la porte cochère. Puis, avec les clefs qu'il avait gardées en sa possession, il ouvrit lui-même la porte, qui, sous la voûte, donne accès directement dans le petit hôtel où sont installés les bureaux de la Fédération.

Dans la première salle, l'ancien secrétaire général et ses compagnons trouvèrent deux extrémistes en chemise, qui venaient de se lever et étaient accourus pour se rendre compte de la cause de tant de bruit. Effrayés par le nombre des envahisseurs et par leur attitude, les deux gardiens se placèrent sous la protection de Bidegaray.

« Ah! voyons, Marcel, tu nous connais bien, tu ne nous laisseras pas faire de mal. Mais non, on ne vous fera pas de mal. Commencez par vous habiller... »

Le propriétaire de la maison et ses camarades montèrent immédiatement au premier étage, où ils trouvèrent M. Chave-

rot, qui leur déclara : « Je suis ici par la volonté syndicale. » — Ca va! ça va! lui répliqua Bidegaray, avec un air narquois, et tandis que l'on enfermait les gardiens pour qu'ils ne pussent pas donner l'alerte, Bidegaray procéda à un rapide inventaire des bureaux avant constaté qu'aucun dégat n'avait été commis, et que rien ne manquait dans les archives, il procéda dans la forme d'usage, à la remise de ses pouvoirs de secrétaire général à son successeur, M. Montagne.

Alerte!

Pendant que cette séance du Comité fédéral avait lieu, le téléphone fit entendre sa sonnerie. Bidegaray décrocha le téléphone et l'entendit cette question : « C'est toi, Dejonckère ? »

« Non »

« C'est toi, Chavert ? »

« Il hésita un instant, puis, intrigué : « Oui », répondit-il.

Alors le correspondant inconnu lui donna cet avertissement : « Je te préviens qu'on observe un peu de mouvement du côté des amis de Bidegaray. Il doit se préparer quelque chose ».

« Merci bien », répondit Bidegaray, à ce vigilant guetteur.

En se retirant avec les membres du Comité fédéral, Bidegaray a rigoureusement fermé toutes les portes à clef, laissant la maison vide.

La reprise du « fort »

Des groupes de minoritaires sont venus, ce matin, stationner dans la cour de l'immeuble. M. Semart, le secrétaire général du comité extrémiste, a fait une apparition vers 14 heures et demie, mais jusqu'à présent, on n'a pas tenté de forcer les portes d'un immeuble dont le propriétaire légal constituerait une violation de la propriété, peut-être même un cambriolage.

15 Heures. — Les communistes ont repris possession de l'immeuble, ils se refusent à expliquer dans quelles conditions, mais comme l'immeuble était fermé seulement à clef, ils n'ont eu aucune effraction à commettre. Ils prétendent que le récit de l'occupation, telle qu'elle a été rapportée, est invention syndicalo-policrière.

« Nous continuerons à travailler sans nous préoccuper des racontars, et comme de leur demande s'ils démentent la visite de ce matin : « Des voleurs sont venus et, sont repartis. Voilà tout. Nous sommes chez nous et entendons y rester ».

Un communiqué officiel

Paris, 11 juin. — Les abords de la Maison des Cheminots, rue Baudin, ont été calmes durant tout l'après-midi.

Les communistes, qui ont repris possession de l'immeuble, se refusent à indiquer comment et par quel moyen ils sont rentrés l'immeuble.

A 18 heures, ils ont communiqué une note dans laquelle il est dit :

« Cette nuit, entre 3 et 4 heures, une bande d'individus, sous la conduite de M. Bidegaray, s'est introduite dans l'immeuble de la Fédération des Cheminots, rue Baudin, et s'est livrée à des violences sur les occupants, qu'ils ont immobilisés et volés.

Cette bande, qui, d'après le communiqué de la préfecture de police, avait à sa disposition cinq automobiles, a écrit un démantèlement en règle : machines, livres, documents, titres, finance, papiers et correspondance compromettant probablement la gestion passée du bureau fédéral.

A 7 heures du matin, l'opération était terminée.

Malgré les mesures prises par M. Bidegaray, les membres du Bureau Fédéral ont repris à l'heure habituelle, leurs fonctions, après avoir effectué un inventaire imposé par les circonstances. Cependant, si le travail syndicaliste et corporatif continue à la Fédération, nul ne se montrera étonné que des précautions soient prises en vue d'éviter dans l'avenir le retour de pareils procédés ».

Une maman anzoisise est dans la désolation

SON BEBE DE DIX-SEPT MOIS EST TOMBE DANS UNE CITERNE ET S'EST NOYÉ.

Hier après-midi, samedi, un pénible accident qui a provoqué une vive émotion dans l'entourage, s'est produit rue de St-Amand.

Occupée à servir des clients, Mme Depluché, commerçante, 303, rue de St-Amand, avait abandonné la surveillance de ses petits enfants, dont le petit Georges, âgé de 17 mois. Ce dernier, profitant d'un moment d'inattention de son frère, se rendit dans la cour et tomba malheureusement dans la citerne, dont la couverture était ouverte. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que l'on parvint à relever le petit cadavre.

On juge du désespoir de la pauvre mère.

Un survivant de Reichshoffen

IL VIEND D'ENTRER A L'HOPITAL DE VALENCIENNES

On nous apprend que le brave père Lapajon Pierre-Joseph, Denaisien, âgé de 77 ans, un des fameux cuirassiers de Reichshoffen, peut-être le dernier survivant des braves qui prirent part à cette fameuse charge, vient d'entrer à l'hôpital de Valenciennes.

Du 12e cuirassiers, Lapajon eut, au cours de la charge historique, son cheval tué sous lui.

Nous souhaitons à ce vieux brave de vivre de longs jours encore.

UNE PERQUISITION

chez un Militant Communiste de Valenciennes

Le citoyen GUY JERRAM nous raconte comment la police est venue, dès l'aube, s'emparer de ses papiers

La police Valenciennaise, sur mandat du juge d'instruction, M. Warin, de Paris, a perquisitionné hier chez le citoyen Guy Jerram, 42, avenue du Sénateur Girard, à Valenciennes.

Guy Jerram, membre du comité directeur du Parti Communiste français, a vu son logis envahi, dès l'aube. L'objet de cette perquisition matinale sera la recherche de documents se rapportant à la propagande antimilitariste.

Le bruit fait autour de cette visite policière nous a incité à demander au principal intéressé Guy Jerram, ce qui s'était passé.

En fait, beaucoup de bruit pour rien.

La police est matinale

« Voici ce que nous dit Guy Jerram : « Cinq heures et demie venaient de sonner, quand je fus éveillé par des coups frappés à ma porte. Je me levais en toute hâte, mais comme la clef était restée dans la serrure, les policiers, car c'était des policiers qu'il s'agissait, ouvrirent avant que j'aie pu intervenir. »

M'étant porté à leur rencontre, je me trouvais aussitôt en présence de MM. Emile Pas, commissaire spécial de Valenciennes, accompagné de ses inspecteurs Alcals et Hazebert, qui m'exhibèrent un mandat de perquisition émanant de M. Warin, juge d'instruction, à Paris.

Immédiatement les opérations commencèrent, je dois à la vérité de déclarer que les policiers se sont comportés mon regard avec la plus grande correction, bien que la perquisition ne dura pas moins de sept longues heures, de 5 heures et demie à midi. Le mandat, me dirent-ils, avait été délivré pour éclaircissements concernant l'affaire Vandeputte, général de l'Humanité ».

Après avoir compulsé, avec le plus grand soin les dossiers en ma possession, les inspecteurs conservèrent vingt documents d'importance secondaire, ayant trait à l'action générale de l'A. R. A. C. et du Parti communiste français.

La majeure partie de ces documents, nous dit le citoyen Guy Jerram, ont été publiés dans la Presse et ne présentent par conséquent, aucun intérêt particulier, sauf peut-être deux lettres, l'une émanant d'un militant de Noux-les-Mines, et l'autre de la section d'Hérin.

En outre, de ces pièces, les policiers emportèrent le registre de présences de la section de l'A. R. A. C. ce qui mettra nos camarades dans l'obligation de tenir leur registre, sans en consigner le compte-rendu conformément à la loi en vigueur.

Parmi les documents saisis, se trouve également un registre de présences de notre camarade Henri Durre, député de Valenciennes, dont le dossier dont il avait été question, dans un rapport présenté au conseil d'arrondissement de Saint-Amand, du 5 juin 1920 ».

Leur perquisition terminée, les policiers emportèrent les pièces en question et prièrent congé du militant.

Guy Jerram nous dit, en outre, qu'il se réserve de protester auprès du ministre de la Justice, contre les atteintes portées à sa liberté d'écrire et de penser. Il ne se montre nullement impressionné, nous dit-il, selon sa propre expression, de l'attention particulière dont il a été l'objet hier. Toutefois, il regrette que la descente policière imprévue, a soulevé une certaine émotion dans les milieux ouvriers de la région.

M. P.

Saisie de documents à la « Vie Ouvrière »

Paris, 11 juin. — Sur commission rogatoire de M. Varrain, juge d'instruction, à Valenciennes, commissaire à la Direction de la police judiciaire, a perquisitionné ce matin, à 6 heures, dans les locaux de la « Vie Ouvrière », 114, rue Delfoy.

Il y a saisi divers documents.

Le mystère sanglant du poignard japonais

ON CROIT SAVOIR POURQUOI UNE FEMME FIJANNE PARISIENNE S'EST SUICIDÉE

Paris, 11 juin. — On connaît le drame du suicide de Mlle Royer, jeudi dernier, vers 10 heures, une jeune fille de 49 ans, Mlle Danielle Royer, se poignardait elle-même, brusquement, dans le cabinet de consultation de son fiancé, le docteur M. Ecoffet, 117, rue Saint-Lazare.

Ce drame a déclaré ce matin : « Mlle Royer avait dîné chez moi, en compagnie de sa mère. Vers 9 heures 30, elle la reconduisit à l'autobus, au rond-point du Havre, et remonta chez moi. Il n'y eut aucune discussion. J'étais dans l'antichambre, lorsque j'entendis un cri proféré d'une voix atroce : « Maurice ! »

« Je me précipitai dans mon cabinet, un malheureux enfant agonisait. Elle s'était enfoncé dans le sein gauche un poignard japonais de panoplie. Elle mourut dans mes bras, sans avoir pu prononcer un mot. »

Après un instant d'hésitation, le docteur répondit : « La cause de ce suicide ? Je crois la connaître. Ma fiancée — à l'insu de sa mère avait entretenu des relations épistolaires avec un jeune homme actuellement à Paris, peut-être même est-il déjà en route pour Paris... »

« Affolé par la perspective d'une rencontre entre moi et le jeune aviateur, ma pauvre fiancée s'est tuée dans un acte de désespoir. »

Nous croyons savoir, d'autre part, que M. de Gallard, le juge d'instruction, a adopté l'hypothèse du docteur Ecoffet.

UNE OPÉRATION

de Police à Lille chez les Bouchers et Chevilliers

Les Consommateurs Lillois furent trompés sur les catégories de viande et sur les prix appliqués

Samedi matin vers 9 heures, les consommateurs installés au marché de Wazemmes, à Lille, étaient mis en grand émoi par un déploiement assez important de forces policières.

Cet émoi s'accrut encore lorsqu'apparut M. Potentier, commissaire central, accompagné de quatre commissaires de police de quartier.

Ces messieurs, escortés par des vérificateurs de viande de l'Abattoir de Lille, venaient tout simplement contrôler si chez les marchands bouchers, l'étiquetage des viandes correspondait bien à la qualité affichée.

Il faut croire que toute le monde n'était pas en règle, car si nous sommes bien informé — et nous le sommes — une demi-douzaine de contraventions furent relevées à la charge des bouchers qui avaient... confondu des catégories.

Les contrevenants auront à s'expliquer de cette erreur devant le tribunal correctionnel.

Peut-être se consoleront-ils de leur mésaventure, lorsqu'ils apprendront que les chevilliers ont de leur côté, reçu la visite de M. Perny, chef de la sûreté.

C'est vendredi après-midi que ce magistrat, suivi de quelques-uns de ses subordonnés, s'est rendu en catimini à l'Abattoir, où il eut avec ces messieurs de la cheville une conversation fort animée.

A la suite de ce colloque, l'un des agents de M. Perny prit sous le bras une certaine quantité de livres de comptabilité, qu'il transporta incontinent, dans les locaux du service de la sûreté.

De l'examen de ces livres, il résultait que la plupart des chevilliers, dont la comptabilité fut saisie, avaient coutume de vendre les bêtes abattues à des prix supérieurs à celui de la taxe.

Il est certain que des poursuites seront engagées contre tous ceux qui se sont ainsi rendus coupables de trafic illicite.

Amende et prison aux bouchers mercantils

Le tribunal correctionnel de Lille, présidé par M. Leray, vice-président, a prononcé hier, contre certains bouchers délinquants, les condamnations suivantes :

« Carlier, 800 francs d'amende; Dereux, 800 francs d'amende; Ridet, 800 francs d'amende; Vandenoock, 800 francs d'amende; Vercaemer, 15 jours de prison et 3.000 francs d'amende. Coténier, 1.500 fr. d'amende. »

Les noms de ceux d'après les termes du jugement, les condamnations seront affichées à la porte du délinquant et insérées dans un journal autorisé à recevoir les communications légales.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des décisions qui interviendront ultérieurement.

Ecrasé sous une cage

UN VIEUX MINEUR D'ESCAUDAIN PERIT, ATROCIEMENT MUTILE

L'ouvrier mineur, Roger Casimir, 52 ans, demeurant à Escaudain, se préparait avec d'autres camarades à monter dans la cage qui devait les descendre au fond du puits.

Avant que Roger put monter, le treuil se mettait en marche — l'enquête dira comment la cage descendait — et Roger était révisé, le corps horriblement mutilé.

La mort fut instantanée. Le corps de ce malheureux mineur a été reconduit à son domicile. Roger, marié, était père de 8 enfants.

La femme carbonisée de Fontaine-au-Bois

SON MARI EST MAINTENU EN ETAT D'ARRESTATION

Le « Réveil » a relaté hier la découverte dans les décombres d'une grange incendiée de Fontaine-au-Bois, du cadavre de la femme Demain. Cette femme, avant d'être brûlée, avait eu les jambes coupées et la crâne défoncé.

Nul doute qu'il ne s'agisse d'un crime. Le Parquet d'Avesnes, descendu sur les lieux, a fait une enquête à la suite de laquelle il fut décidé de maintenir en état d'arrestation le mari de la victime, Jules Demain, 50 ans.

Une instruction est ouverte contre cet individu. Demain, qui était ivre le jour du sinistre, n'a pu répondre aux questions qui lui furent posées.

L'autopsie du cadavre de sa femme, née Joséphine Bléhaud, 50 ans, a été faite par M. Triguenaux, médecin légiste.

Victimes du Travail

UN CHAUFFEUR BETHUNOIS A ETE ECRASE ENTRE DEUX TAMPONS

Le nuit, vers une heure, Martial Leclercq, 27 ans, chauffeur à la Compagnie du Nord, demeurant à Lez, rue de Verquin, à Béthune, a été victime d'un accident en gare de Fouquereuil.

En voulant accrocher deux wagons, il fut pris entre les tampons et eut le côté droit écrasé.

Le chauffeur a été transporté à l'hôpital de Béthune.

UN ELECTRICIEN DE BEUVRY S'EST EMPALE SUR UNE BARRE DE FER

Higy Joseph, 29 ans, demeurant rue Burin, à Beuvry, ouvrier à la Centrale électrique, a fait au cours de son travail une chute malheureuse. Il est tombé sur une barre de fer et s'est empalé.

Évidemment, Higy a été grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Béthune.

LE SABOTAGE DES VOIES FERRÉES

Un nouvel attentat a été commis sur le Nord

Des rails de la ligne Lille-Calais ont été déboulonnés près d'Armentières

Pour la troisième fois, depuis peu de jours, un attentat criminel a été commis sur une voie ferrée. La méthode employée est toujours la même :

« Les essieux qui assemblent les rails sont déboulonnés. Heureusement, il n'y a pas eu jusqu'ici sur le Nord d'accidents de personnes. »

Le soir avec lequel le cantonnier Gilbert a effectué son service empêché une catastrophe de se produire. La probité professionnelle de cet humble travailleur mérite mieux que des éloges et l'opinion publique sera unanime à demander pour lui une éclatante récompense.

Elle réclame aussi que les recherches les plus inlassables soient poursuivies pour découvrir les auteurs du forfait. Il n'y a pas de doute, on ne se trouve pas en présence de cheminots égarés par une propagande quelconque ; la Compagnie du Nord le reconnaît elle-même ; les attentats sont préparés par des mains inexpérimentées. Il s'agit de crimes conçus par des malfaiteurs. Quand on songe au nombre de pauvres gens qui pourraient être les victimes de ces bandits, on ne peut que réclamer de la Justice une action prompte.

On a mis trente-six heures pour aller constater officiellement le forfait. C'est trop. L'opinion réclame plus de diligence dans la recherche de pareils crimes !

L'attentat de vendredi

Une nouvelle tentative criminelle sur les voies ferrées, semblable à celles commises ces jours derniers à Pierrefite, à Vaux-sur-Seine et à Choisy-le-Roi, a été découverte vendredi matin sur le réseau de la Compagnie du Nord.

Cette fois, c'est sur la ligne de Lille-Calais-Dunkerque, exactement au kilomètre 15.903, situé entre les gares de La Chapelle d'Armentières et de Prémesses, que les bandits, auteurs de ces sabotages inexplicables, ont opéré.

Les rails immédiatement que grâce à la vigilance du cantonnier M. Albert Gilbert, domicilié à Pérenchies, cette tentative fut rapidement découverte, les dégâts commis réparés, et que, par suite de ces circonstances, l'on n'a eu à déplorer d'accident d'aucune sorte.

La découverte du cantonnier

Donc, le cantonnier Gilbert se trouvait, vendredi matin, vers 7 heures 45, en tournée d'inspection des voies à proximité du village de Wez-Macquet, complètement anéanti pendant la guerre et où aucun habitant n'est encore rentré. Il suivait son petit bonhomme de chemin, examinant attentivement les rails et se trouvait assez loin de toute habitation, lorsqu'il constata la que deux essieux manquaient. Bientôt après, il s'aperçut de l'absence, sur une distance de 300 mètres environ, de six boules, puis remarqua qu'un septième boulon avait été à demi desserré.

Sachant que le train de voyageurs Calais-Lille 2.210, qui doit quitter Armentières à 8 h. 03, allait bientôt arriver, M. Gilbert s'empressa de se rendre au devant de la mécanique Laperut et fit stopper son convoi. Rapidement mis au courant de la situation, il ne reprit sa marche que très lentement, passa sur les lieux de l'attentat sans incident, et arriva à Lille avec un retard peu important.

Dès que le train fut passé, le cantonnier se rendit à la halte de Prémesses, où se trouvaient des boules et l'outillage nécessaires pour réparer la voie.

Sitôt sa besogne terminée, M. Gilbert avisa son chef hiérarchique de sa découverte. Celui-ci à son tour, fit un rapport au haut personnel de la Compagnie, qui ne connut le fait qu'assez tard dans la soirée.

Au kilomètre 15.903

Dans la matinée de samedi, MM. Verhaeghe, inspecteur divisionnaire à Hazebrouck; Cauwez, chef de section principal, accompagnés de plusieurs ingénieurs, se rendaient au kilomètre 15.903, afin d'y mener l'enquête administrative de rigueur.

Guidés par le cantonnier Gilbert, qu'ils interrogèrent longuement, les ingénieurs procédèrent sur place aux constatations techniques.

Ajoutons qu'avant le train 2.210, toujours encombré de voyageurs, trois autres trains les numéros 2.201, 2.403 et 2.203, étaient déjà passés sur les rails déboulonnés. Ces trains partirent de Lille à 4 h. 55, 7 heures et 7 h. 25, et atteignirent Armentières à 5 h. 35, 7 h. 42, et 7 h. 55.

Evidemment, à ce moment, l'attentat était déjà commis. Si des trépidations anormales se fussent produites sur leur passage, peut-être le rail auquel les boules avaient été enlevés se serait-il renversé. On aurait eu, dans ce cas, à déplorer une catastrophe épouvantable.

Descente du Parquet

Le parquet, mis au courant de cette affaire, averti, vendredi, après-midi, à Armentières, il était représenté par MM. Fiffé, procureur de la République; Gobert, juge d'instruction; de De Barralle, greffier.

Les magistrats, après avoir reçu les explications des ingénieurs de la Compagnie et celles de M. Gilbert, ont procédé aux constatations qui s'imposaient.

Nous ne croyons pas que, jusqu'à présent un indice quelconque, de nature à faire découvrir la piste des auteurs de cet acte criminel, ait pu être relevé.

La gendarmerie d'Houplines et le com-

missaire de police de cette commune, qui procédera aux premières investigations, n'ont point non plus, à notre connaissance, rien découvert d'utile.

Il est d'ailleurs facile de dire que le kilomètre 15.903 se trouve en pleine campagne. Les voies y sont bordées que par quelques broussailles. Somme toute, l'endroit est fort propice à un mauvais coup, surtout lorsque celui-ci doit être exécuté la nuit, comme il le fut.

A la suite de sa descente à Armentières, M. le juge Gobert a ouvert une information de mener une enquête à l'égard de la tentative criminelle que nous venons de re-

lancer un chatiment exemplaire.

A Lille, où les faits ont été connus dans l'après-midi de samedi, la population s'est montrée indignée. Tout le monde est unanimement d'avis que de tels forfaits méritent un chatiment exemplaire.

Ce qu'on nous dit à la Compagnie du Nord

Nous avons pu joindre une personne appartenant au haut personnel de la Compagnie du Nord et lui avons demandé quels étaient les résultats des constatations faites au cours de l'enquête administrative.

De l'avis général des techniciens, l'acte de sabotage commis au kilomètre 15.903 n'a pu être perpétré que la nuit. Le voie, en ces parages, est en ligne droite et en opérant le jour, ses auteurs eussent facilement été aperçus par le garde sémaphore de Prémesses, qui interrogé à cet égard, a déclaré n'avoir rien remarqué d'anormal.

Les ingénieurs ont aussi constaté que l'enlèvement des boules, n'était pas l'œuvre d'un « professionnel ». Ajoutons que ces boules, retrouvés par la suite sur le ballast, portaient sur leur « fil » des traces évidentes de coups de marteau, qui les rendent inutilisables.

Il est probable que plusieurs trains eussent pu encore passer sans danger sur les lieux de l'attentat. Cependant, tout porte à croire que si l'on ne s'était aperçu de rien, l'une des extrémités du rail déboulonné se serait finalement écarté. Un accident se fut alors produit, malgré les trefonds qui subsistaient, et qui, néanmoins, auraient fini par céder à la pression.

Il convient d'ajouter que la Compagnie a pris immédiatement les mesures de sauvegarde nécessaires et que notamment, des instructions très strictes ont été données aux cantonniers, aux surveillants des voies ainsi qu'à tous les employés en général, pour redoubler de vigilance.

Un attelage emballé s'est jeté dans un enterrement à Cambrai

UNE DIZAINE DE PERSONNES ONT ETE RENVERSEES ET BLESSEES

Samedi 11 juin, vers 10 heures du matin, avait lieu l'enterrement du soldat du génie Frouard, ramené du front. Le convoi était parti du dépôt mortuaire installé à la gare du Nord, pour se rendre à l'église Saint-Géry, quand, soudain, rue de la Herse, à hauteur de la rue des Bouchers, un cheval emballé entraînant une voiture légère, arriva à une vitesse vertigineuse et pénétra dans le groupe de femmes qui se trouvaient à la fin du cortège.

Dans l'impossibilité de se garer, une dizaine de femmes furent renversées et écrasées par la voiture pendant que le reste de la nombreuse assistance, pris de panique, se sauvait dans les maisons voisines.

Les cris de douleur ou d'effroi poussés par les victimes, affolèrent davantage encore le cheval emballé qui continua sa course échevelée. Heureusement, une voiture de camionnage appartenant à M. Plavinge de la Maison d'Armentières, se trouvant